

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2012/58

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

\*\*\*\*\*

*Séance du 05 novembre 2012*

*L'an deux mille douze et le cinq novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

*Date de convocation : le 26 octobre 2012.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12  
Votants : 14*

*Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0*

*Présents : M.MAURIN – CROZIER – CHAUSSIGNAND – VOLLE – SALA – TESTON – BALA – CORNET – HILAIRE – FIALON - VERNET- JOLLIVET.*

*Excusés : - Mme BEUGNET a donné procuration à Mme SALA  
-Mr AUZAS a donné procuration à Mr CHAUSSIGNAND*

*Absents : Mr DELAUZUN*

*M SALA Nathalie a été élue secrétaire.*

**Objet : DM1 – Budget assainissement – virement de crédits**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2012 du budget ASSAINISSEMENT.

*.../...*

HP**Section d'investissement**

Programmes	Article	Intitulé	Dépenses	
			Diminutions des crédits	Augmentations des crédits
10008	2315	Collecteur le Pinard la Bourgade Travaux		6 000 €
10001	2315	Assainissement divers travaux	2 000 €	
10004	2315	Collecteur eaux pluviales la Condamine Travaux	4 000 €	
		TOTAL	6 000 €	6 000 €

Le Conseil Municipal charge son maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

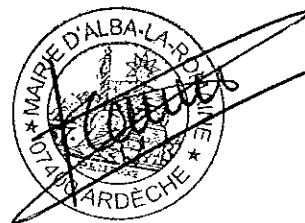
Fait et délibéré à Alba La Romaine, le 05 novembre 2012.

POUR COPIE CONFORME,

Alba La Romaine, le 06 novembre 2012

LE MAIRE

Pierre MAURIN



RECU A  
LA PREFECTURE LE

- 8 NOV. 2012